

**Procès-verbal du Conseil Municipal**

**Séance du cinq juin 2026**

Nbre Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11                      Quorum : oui

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 29/05/2026.

Présents : MIGUET Frédéric, TISSERAND CHALANDE Nathalie, VERNIAU Evelyne, DORIER Isabelle, BERNARD Christian, VAISSE Mireille, BIASIELLI Gwenaëlle, BRIDAY Anaïs, DESGOUTTES Johann, THEVENET Florian, FOILLARD Etienne,

Absents excusés : MANISSIER Maxime, DUCHARNE Jean Paul, MAITRE Patrice, MATRAY Maud

Pouvoir : MANISSIER Maxime donne pouvoir à MIGUET Frédéric, DUCHARNE Jean Paul donne pouvoir à Evelyne VERNIAU, MAITRE Patrice donne pouvoir à Nathalie CHALANDE

Secrétaire de séance : Mme VERNIAU Evelyne

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

|                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 <u>Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026</u></b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**1. Mise en place du bureau électoral**

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT<sup>1</sup> était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM./Mmes BREDANNAZ VERNIAU Evelyne, DORIER Isabelle, THEVENET Florian et FOILLARD Etienne.

**2. Mode scrutin**

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel<sup>2</sup>.

Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que 1 liste de candidats avaient été déposées.

**3. Déroulement du scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

---

#### 4. Election des délégués et des suppléants

##### 4.1 Résultats de l'élection

|                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>a. Nombre de conseillers présents et représentés</b>                                       | <b>14</b> |
| <b>b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)</b> | <b>0</b>  |
| <b>c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)</b>               | <b>14</b> |
| <b>d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau</b>                                     | <b>0</b>  |
| <b>e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau</b>                                   | <b>0</b>  |
| <b>f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]</b>                                          | <b>14</b> |

##### 4.2 Proclamation des élus

| Nom et prénom de l' élu(e) | Liste sur laquelle il/elle figurait | Mandat de l' élu(e) <sup>3</sup> |
|----------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| M Frédéric MIGUET          | Liste Frédéric MIGUET               | Délégué                          |
| Mme VERNIAU Evelyne        | Liste Frédéric MIGUET               | Déléguée                         |
| M Christian BERNARD        | Liste Frédéric MIGUET               | Délégué                          |
| Mme Anaïs BRIDAY           | Liste Frédéric MIGUET               | Suppléante                       |
| M Florian THEVENET         | Liste Frédéric MIGUET               | Suppléant                        |
| Mme Gwenaëlle BIASIELLI    | Liste Frédéric MIGUET               | Suppléante                       |

Fin de séance à 18h30

La secrétaire de séance,



Le Maire,

